



Allianz Obsèques

Contrat d'assurance Prévoyance obsèques vie entière⁽¹⁾ assuré par Allianz Vie

Tableau comparatif des cotisations⁽²⁾ au 01/07/2025

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple pour une souscription à 60 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €⁽³⁾

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
Viager	Jusqu'au décès	299,50 €	1 497,50 €	2 995,00 €	4 492,50 €	5 990,00 €	7 487,50 €	8 985,00 €	10 482,50 €
Temporaire	10 ans	593,50 €	2 967,50 €	5 935,00 €					
	5 ans	1 102,50 €	5 512,50 €						

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat : Garanties d'assistance.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat : revalorisation du capital décès et des cotisations en fonction du taux de participation aux bénéfices attribué au produit Allianz Obsèques.

Tableau comparatif des valeurs de rachat⁽⁴⁾ au 01/07/2025

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple pour une souscription à 60 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €⁽³⁾

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :						
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans
Viager	Jusqu'au décès	700,39 €	1 414,59 €	2 118,87 €	2 782,73 €	3 372,96 €	3 860,87 €	4 228,75 €
Temporaire	10 ans	2 086,57 €	4 390,42 €	4 514,20 €	4 630,87 €	4 734,60 €	4 820,35 €	4 885,00 €
	5 ans	4 264,90 €	4 390,42 €	4 514,20 €	4 630,87 €	4 734,60 €	4 820,35 €	4 885,00 €

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.

(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

(4) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.